

MAIRIE



27730 EPIEDS

Canton de St André de l'Eure

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
VENDREDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi premier décembre à vingt heures zéro minute, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire en salle municipale en Mairie, place Henri IV, 27730 EPIEDS, sous la présidence de Madame Ketty REVEL, Maire. Présents : Ketty REVEL, Philippe GIMONET, Christian REVEL, Richard BUHAN, Franck ISABELLE, Pierre GIMONET, Marise HELLARD Absence(s) excusée(s) : Laurent TOUCHE, Isabelle TOUZEAU, Michael GEERAERT-HABERT. Pouvoir(s) : Laurent TOUCHE donne pouvoir à Philippe GIMONET, Isabelle TOUZEAU donne pouvoir à Christian REVEL Michael GEERAERT-HABERT donne pouvoir à Ketty REVEL. Secrétaire de séance : Richard BUHAN. Convocation/affichage : 27/11/2023

**Délibération 34-2023 : Décision modificative amortissements** : La commune est en M57 depuis 01/01/2023 et les amortissements commencent à la réception des travaux Le tableau : 48 euros en 2023 + dix prochaines années à 313.00 euros + 260.89 euros la dernière année. Dépense de fonctionnement Chapitre 023 – article 023 : - 48.00 Chapitre 042 – article 681 : +48.00 Recette d'investissement ; Chapitre 21 – article -21 : -48.00 Chapitre 040 – article 2804182 : +48.00. Délibération adoptée à l'unanimité.

**Délibération 35-2023 : Demandes de DETR, de fonds de concours EPN et subvention du conseil départemental pour les travaux du chœur et de la nef de l'église** Adoptée à l'unanimité. Les devis proposés par EURL Normandie Plâtrerie – 11 rue du rempart 76270 Neufchâtel-en-Bray. Premier devis pour la nef et s'élève à 11 921.00 euros HT / 14 305.20 euros TTC. Le second devis pour le chœur : 31 544.00 euros HT / 37 852.80 TTC.

**Délibération 36-2023 : Demande de subvention pour la création de placards bas dans le bureau du maire** Adoptée à l'unanimité. Devis de l'entreprise MOIREAU – 10 bis, rue de la Forêt à EPIEDS : 4 202.31 euros HT / 5 042.77 euros TTC

**Délibération 37-2023 : Demande de fonds de concours drapeaux et Marianne** Adoptée à l'unanimité. Devis de l'entreprise GUYOT – 78, rue du Parc à MOUETTES de 2 220.00 euros HT / 2 664.00 euros TTC pour les travaux de terrassement. Devis de la société SEDI pour l'achat des drapeaux, des manchons, de la ficelle et du buste de Marianne : 1 865.00 euros HT / 2 238.00 euros TTC.

**Délibération 38-2023 : Fonds de concours reliures des registres de l'état civil** Adoptée à l'unanimité. L'EURE DE LA RELIURE de la Chapelle-Hareng (27) de 618.00 euros HT / 741.60 euros TTC pour les anciens registres et de 186.00 euros HT / 223.20 euros TTC pour les registres de la dernière décennale.

**Délibération 39-2023 : Prime pouvoir d'achat** Reportée

**Questions diverses Déchets** : Janvier 2024 : Ramassage des poubelles une semaine sur deux. Les poubelles de 140 litres seront remplacées par des 240 litres pour 98 foyers le 26/12/2023. Les nouvelles poubelles seront stockées dans la cour de l'ancienne école. Les poubelles seront vidées comme d'habitude par un camion poubelle et seront emmenées par un autre camion dans la foulée. Loi sur les biodéchets qui obligera de mettre les déchets organiques dans les composteurs sachant qu'un composteur d'EPN coute 30 euros. La poubelle verte sera très peu

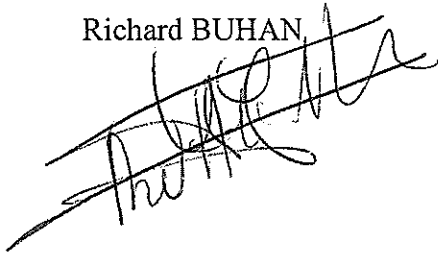
utilisée. Fermeture mairie : du 24/12/2023 au 01/01/2024 RD67 : Le département subventionne à hauteur de 35% les travaux de bordures, trottoirs et entrées des maisons jusqu'à 5 mètres. Sur ces travaux il est possible d'avoir une subvention d'EPN. Le tapis est à la charge du Département. Pour les travaux de sécurisation la commune doit faire une demande d'amende de police et EPN participe aussi aux travaux. Les canalisations d'eau qui datent des années 50 seront refaites, ce qui permettra également de mettre aux normes la Défense Incendie. Une demande est faite auprès d'EPN service eau. 2 tranches de travaux seraient envisagées, une première tranche en 2025 et une seconde tranche en 2026. Vols : Recrudescence des vols sur les communes voisines.

Défiibrillateur : A voir pour le prochain conseil Cérémonies de commémoration du 8 mai et du 11 novembre : Idée de demande de délégation auprès de la base aérienne 105.

Galettes des rois : 14 janvier 2024 à 15h00

Le secrétaire de séance,

Richard BUHAN



Le Maire,

Ketty REVEL

